

Bourseville

Infos



Octobre 2017

Edito :

Changements, inquiétudes et satisfactions

Souhaitée par la commune et par la majorité des parents d'élèves, l'Inspection d'Académie a validé notre demande concernant la semaine des 4 jours dès la rentrée scolaire 2017, libérant ainsi le mercredi afin que nos écoliers puissent profiter pleinement de cette journée de repos !

Pour l'année scolaire 2017/2018, la commune proposera aux familles qui le désirent deux heures par semaine pour « l'aide aux devoirs », ce service qui existait par le passé et apprécié des parents d'élèves devrait être opérationnel dès la rentrée des vacances de la Toussaint.

Les récentes mesures gouvernementales concernant la non-reconduction des « contrats aidés » vont contraindre la municipalité à se séparer de l'un de ses employés dans le service technique. Le poste ne pouvant être renouvelé, le conseil étudiera les différentes possibilités, en limitant au mieux l'impact financier....

Plus réjouissant, suite à la visite du jury départemental « les villages fleuris », la commune a reçu le prix du « village picard » et « les félicitations du jury », nous encourageant à continuer dans cette voie... Merci à tous les Boursevillois qui ont contribué à l'embellissement de notre village et à ces premiers résultats.

Et pour terminer, les compteurs s'affolent concernant les demandes de permis de construire, plus de vingt permis ont été accordés depuis le début de l'année !

L'avenir est-il assuré pour notre école et notre village ?

Le Maire
Jean-Michel FLACHET

Sommaire :

A l'affiche	page 2
Conseil municipal	page 2 à 6
A vos agendas	page 6
Etat civil	page 6
Ch' coin Picard	page 7
Les images	page 7 et 8

A l'affiche...

Images d'autrefois...



Une fois n'est pas coutume, à l'affiche de ce numéro de Bourseville Infos, c'est une évocation du passé pas si lointain que cela et qui parlera à beaucoup de Boursevillois.

C'est bien sûr une image de moisson : Route de Cayeux, on rentre la paille, le foin, chariots et tombereaux attelés aux chevaux reviennent des champs vers la ferme. Le conducteur marche à côté, ou bien assis les deux jambes du même côté. Il est vrai que le gabarit des braves chevaux (« ché bidets » en Picard) permettait cette position.

*Un passé à la croisée des chemins : le tracteur est déjà bien présent, et dans cette fin d'année 60 début 70, les attelages tirés par des chevaux sont de plus en plus rare. Bientôt, pour voir de telles images, il faudra aller dans une fête de la moisson. Et savez-vous qui le personnage qui conduit ces attelages ? Beaucoup d'entre vous le connaissent : C'est **André Ducatel** en personne...*

Alors, cela valait bien une mise à l'affiche !

Conseil municipal du 21 septembre 2017

Présents : Mmes Holleville, Roques, Lenfant, Migeot, Guillot, Boucher et Mrs Flachet, Delbarre, Desprez, Duret, Dubuc, Richard.

Absents excusés : Mrs Caux (pouvoir à Mr Duret), Hédin (pouvoir à Mme Holleville) et Mr Cantrelle.

Compte rendu du Conseil municipal du 27 avril 2017 :

Mr Richard souhaite que nous ne mettions pas systématiquement dans le « Bulletin infos » certaines remarques faites en cours des réunions de conseil, qui pourraient occasionner des gênes selon les sujets abordés pour les personnes concernées !

Le Maire répond que toutes interventions des élus au cours des réunions de conseil, sont mentionnées dans le compte rendu et par conséquent apparaîtront également dans le « bulletin infos ». Il reste toujours la possibilité d'évoquer un point confidentiel, mais dans ce cas la solution est de faire une fois que la séance est close.

En réponse aux deux questions posées lors de cette dernière réunion de conseil, le Maire informe que la commune n'est pas responsable des problèmes occasionnés par sa voirie, si elle signale par des panneaux l'état de sa voirie. Concernant l'aide à la personne en difficulté, la démarche a été faite.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le compte rendu est adopté.

Le Maire ajoute au programme de la réunion un sujet concernant l'école qui sera développé par la 1^{ère} adjointe Mme Chantal Roques.

Délibération transfert compétence ADS :

Le Maire rappelle l'historique concernant le traitement des dossiers d'Urbanisme : Antérieurement la DDTM et les communes traitaient l'ensemble de ces dossiers. Depuis deux ans la CCV ayant pris la compétence ne traitait qu'une partie, laissant encore certains dossiers aux communes.

Au 1^{er} Janvier 2018, le service ADS de la CCV aura en charge la totalité des dossiers d'Urbanisme.

Le Maire demande au conseil de délibérer favorablement à ce sujet.

La décision est adoptée à l'unanimité

Désamiantage du Local club :

Après expertise des matériaux de construction du Local club, le Maire informe le conseil qu'il faut envisager la mise en place d'une unité mobile et de protection de chantier à cause de l'amiante. Le surcoût du démontage sera de l'ordre de 11000€ HT.

Reliquat TADEM (Taxe additionnelle aux droits d'enregistrement sur les mutations):

La Direction des affaires juridiques et de l'administration locale, nous informe qu'un reliquat est apparu progressivement au fil des années, sur le compte TADEM. Il a été décidé de le liquider par le biais d'une attribution supplémentaire aux communes bénéficiaires.

Il est accordé à la commune de Bourseville une somme de : 16587,43 € au titre de TADEM (reliquat 2005-2008).

Projet voirie (compétence CCV) :

Suite aux différentes réunions techniques concernant la voirie, le Maire propose un premier projet mentionnant les axes prioritaires pour l'aménagement et l'entretien de la voirie de la commune. Les axes prioritaires seront les routes empreintées par les bus et camions de la CCV. A titre d'exemple : l'axe Tully-Martaigneville-Bourseville est prioritaire.

Suite à la question posée par Mr Richard concernant la répartition financière par commune, le Maire précise que pour le moment, nous ne traitons que les axes routiers, rien n'est encore décidé sur la définition exacte de la voirie et l'aspect financier. Le Maire indique qu'il attirera également l'attention de la CCV sur l'axe Tully-Bourseville (cavée de Tully).

Evolution des contrats aidés :

Le Maire rappelle que dans le service technique, deux personnes sont sous contrat, l'un en « contrat aidé » l'autre en « contrat d'avenir ». Compte tenu des mesures prises par le Gouvernement à ce sujet, le cas de Mr Jean-Paul CLERE va se poser dès le début de l'année 2018. Un échange a lieu à cette occasion concernant l'organisation du travail et les pistes de solutions à mettre en œuvre avec Mr Richard et divers conseillers.

Le Maire propose que la « commission des travaux » élargie aux autres conseillers se réunisse prochainement pour étudier toutes les possibilités afin que le conseil prenne une décision début de l'année prochaine. Cette démarche est approuvée par le conseil.

Mr Delbarre précise que pour l'emploi d'un stagiaire, nous pouvons percevoir une prime au départ de 2000€ et 4000€ à l'embauche définitive.

Travaux à l'école :

Les travaux prévus cet été pour la réalisation de la cantine dans l'enceinte de l'école et le regroupement de deux classes dans un seul bâtiment sont reportés à l'année prochaine. Pour des raisons de sécurité et sanitaire, il est nécessaire de déposer en Préfecture un dossier concernant notre projet pour validation avant travaux.

L'école :

Le Maire laisse la parole à Mme Roques concernant les différentes évolutions dans notre école :

Mme Roques rappelle que nous sommes passés à la semaine à 4 jours depuis la rentrée scolaire de septembre et que les activités périscolaires ont été supprimées.

Ces modifications ont entraîné des changements, principalement pour les horaires de la garderie, 1heure le matin, 2 heures le soir sauf le vendredi après-midi.

Mme Roques propose de revoir les tarifs compte tenu de ces nouveaux horaires, en ajoutant également une tarification au mois, plus avantageuse pour les familles :

Tarification à la journée :

- Matin : 1€ / 1 enfant, 1.5€ / 2 enfants, 2€ / 3 enfants

- Soir : 1.5€ / 1 enfant, 2€ / 2 enfants, 2.5€ / 3 enfants

Tarification au mois :

- 22€/ 1 enfant, 31€/ 2 enfants, 40€/ 3 enfants

Cette nouvelle tarification sera applicable dès la rentrée des vacances de la Toussaint.

Le conseil valide la proposition faite par Mme Roques.

Mme Roques propose également pour cette année et à partir de la rentrée des vacances de la Toussaint deux heures par semaine pour l'aide aux devoirs, sachant que les parents d'élèves sont plutôt intéressés par cette proposition.

Tarifications :

- 2 heures par semaine : 2€ / heure

- Au mois : 12 € / enfant

Le conseil, donne son accord à Mme Roques pour la mise en place de ce service aux familles dans les semaines à venir.

Bilan ALSH :

Mme Roques se dit pleinement satisfaite du travail réalisé par la nouvelle équipe et particulièrement la directrice qui a su les encadrer et les animer.

Un bon nombre d'activités a été réalisé avec les 50 enfants présents et les parents ont été plutôt satisfaits.

De plus, côté finances, les dépenses ont été conformes au budget prévu et le reste à charge serait de l'ordre de 500€ après paiement des différentes subventions (au lieu des 8000€ au début de notre mandat) tout en conservant voire améliorant les activités.

Fleurissement du village :

Suite à la visite du Jury départemental des villes et villages fleuris courant juillet 2017, la commune a reçu un compte rendu mentionnant différentes remarques qui se veulent constructives et formulées à titre de conseil.

Mme Roques énumère rapidement les points forts et les recommandations du jury, ainsi que le classement de la commune dans le palmarès départemental ;

- Félicitations du jury
- Prix du village Picard

Le Maire et le conseil félicitent Mme Roques et Mr Dubuc en charge du fleurissement et remercient la commission et les Boursevillois qui ont contribué à ce premier succès.

Les prix seront remis à la commune de Bourseville le 21 novembre prochain à Amiens.

Commission des fêtes :

Le Maire manifeste son mécontentement concernant la commission des fêtes. Les différentes manifestations que nous organisons dans la commune nécessitent un engagement total des membres de cette commission et voire même, selon les manifestations, la participation de l'ensemble des conseillers.

Si la situation actuelle perdure, il sera préférable à l'avenir de limiter les manifestations.

Mr Duret suggère la création d'un comité des fêtes, invitant les personnes extérieures au conseil pour assurer nos manifestations, le Maire ne s'y oppose pas, mais qui se chargera de faire la démarche (?).

Divers :

Le Maire informe que le logement contigu à la Mairie sera libre à partir du 1^{er} novembre prochain, en espérant retrouver rapidement de nouveaux locataires.

Le Maire rappelle au conseil que la prochaine réunion de la CCV se fera à Bourseville le 25 septembre à 18h30 à la salle Socioculturelle, il compte bien sur la présence des conseillers municipaux.

Le Maire informe le conseil qu'il a pris un arrêté de stationnement dans la Grande Rue. Le commerce de Jasmine Tellier n'étant plus en activité, il n'y a plus lieu d'autoriser le stationnement devant l'épicerie. Le panneau sera retiré dans les jours à venir.

Le Maire rappelle que le stationnement est uniquement autorisé côté impair.

Le Maire informe le conseil que lors de la cérémonie du 11 novembre et en partenariat avec le « Souvenir Français » nous inaugurerons la tombe du soldat Gosset, mort pour la France. Une exposition de plus de 200 photos réalisées par Mr Mennessier président de la section locale du « Souvenir Français » sera ouverte au public durant les après-midi du WE.

Le Maire informe le conseil qu'il a reçu un courrier du sénateur Malable pour un appel aux dons pour aider la commune de Laucourt qui a été condamnée à une forte amende (1,2 millions €) suite à un grave accident.

Le conseil décide d'allouer 250€ à cette commune.

Mme Holleville rappelle, comme chaque année, que la commune apporte son aide à l'association « Les Papillons Blancs » et participe à la distribution des brioches. L'opération se déroulera le mercredi 4 et jeudi 5 octobre.

Mme Holleville nous informe que les réservations de la salle socioculturelle se feront le samedi 21 octobre prochain en Mairie. Les associations recevront prochainement une convocation pour cette rencontre.

Mr Desprez s'inquiète toujours de l'état d'avancement de la cabine téléphonique pour la réalisation d'une bibliothèque extérieure. Mrs Delbarre confirme que la cabine est maintenant disponible et l'emplacement sera décidé la semaine prochaine, sur la place du village, en compagnie de Mmes Roques et Castanéda.

Mr Duret demande où en est le projet d'abribus pour les enfants rue de Martaigneville. Le Maire n'ayant pas encore rencontré Mme Poulain a décidé de faire réaliser par l'équipe technique de la commune un abri qui sera prêt sous une quinzaine.

L'abri ne sera que provisoire à l'emplacement près de la cité et posé à même le sol. Le Maire préviendra Mme Poulain de cette décision, l'emplacement se situant sur une partie de son terrain.

Mr Richard demande si nous connaissons les projets de Mr Valentin concernant les terrains en friche à l'entrée du village, le Maire qui a rencontré dernièrement Mr Louis Valentin, annonce que ce dernier envisage de clôturer son terrain pour la réalisation d'un jardin d'agrément. Il est prévu également des chambres d'hôtes dans la maison familiale.

A vos agendas :

- Jeudi 5 octobre à 14h30 à la salle Socioculturelle : « La Semaine bleue »

Organisée comme chaque année par l'Association d'Aide à Domicile Familles Rurales et par l'Association « Le Bel Age », la semaine bleue convie les personnes intéressées à l'après-midi récréative. Au programme : Projection de vieux films par Archipop : « Naissance d'un robinet » (entreprise Dimpre) et la « Râperie ». Goûter Picard offert après la projection.

- 11/11/2017 => Commémoration et Souvenir Français (début du défilé à 11h30 à la Mairie)

- 19/11/2017 => Sainte Barbe

- 25/11/2017 => Soirée Beaujolais « Le Bel Age »

Etat civil :

- Décès :

- Mme TELLIER Jasmine le 24/05/2017

- Mme DERAMBURE veuve Barbe Georgette le 31/08/2017

- Mr GUILLOT Christophe le 13/09/2017

- Naissances :

- TAUBERT-VALLEE Malvina le 11/07/2017

- HOLLEVILLE Domitille le 22/08/2017

- MACRON Coleen le 16/09/2017

Ch'Coin Picard

Entre amis, en famille, devant la télé, les discussions sont souvent animées sur l'actualité, la politique, le sport, la vie en général. Chacun va de son jugement. Voici quelques expressions picardes sur ce thème :

« li, ché t' un méteux d'fu dains l'ieu » : « lui c'est un metteur de feu dans l'eau », ce qui veut dire qu'il a tendance à envenimer les discussions ou les situations.

Alors, : « Veut miu freumer ét'bouque qué d'maldire » : Il vaut mieux fermer ta bouche que de médire !

Et bien sûr, pour finir, un grand classique : « Grands diseux, tchos foéseux ! » : Grands diseurs, petits faiseurs... A méditer...

Les images :



En l'absence du Maire, Mme Roques a accueilli Mr Boudinel (CCV)



Nombreux étaient venus le 15 juin pour s'informer sur le PLUI



Les Boursevillois admiratifs devant le feu de la St Jean le 30 juin



Première fête des voisins à Martaigneville



Remise de médaille à l'occasion du 14 juillet



et jeux pour les enfants organisés par les associations



Un spectacle de qualité réalisé par les enfants du centre aéré



Les parents attentifs et enchantés....le 4 août



Le beau temps et les Boursevillois étaient bien au rendez-vous pour la fête locale le 20 août



Brocante à Martaigneville le 11 septembre, organisée par l'Amicale des pompiers



Soirée « Paëlla » organisée le 2 septembre par la Société de chasse, plus de 140 personnes sont venues !



Conseil communautaire du 25 septembre à Bourseville

Bourseville Infos est réalisé par la commission communication : Jm Flachet, M Desprez, C Roques, G Holleville, C Delbarre, G Holleville, F Duret, D Dubuc

Tous les bulletins peuvent être consultés sur le site de la commune : www.mairie-bourseville.fr